

Conseil communal du 22 avril 2024

ecolo

DURBUY

Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.
Sont seuls commentés les points sur lesquels je suis intervenu.



Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Approuvé:

APPROUVÉ

Contre:

REFUSÉ

Abstention:

ABSTENTION

Point n°5 - Approbation du procès-verbal de la séance du 25/03/2024

APPROUVÉ

Question : lors du dernier Conseil, j'avais suggéré l'installation d'un bureau de vote pour les prochaines élections au sein de la seule maison de repos de la commune, La Rose Blanche, à Petithan, vu la possibilité d'ouvrir un Bureau de vote supplémentaire. Quelle suite a été donnée à cette proposition ?

Réponse du Collège : une visite sur place a malheureusement constaté que les lieux ne sont pas adaptés.

Point n°6-Informations.

Le Conseil est informé que des factures pour achats sans marché public, soit 27 factures pour un montant de 11.637,45 €, ont été payées sur ordre du Collège, suite au refus (pour illégalité) de paiement par la Directrice financière.

Point n°7 - Règlement de travail de la Ville de DURBUY - Mise à jour et adaptation

APPROUVÉ

Après une lecture attentive du Règlement, j'ai formulé diverses quatre remarques, dont trois furent prises en compte.

Point n°12 - Durbuy Titres Services ASBL - Occupation de locaux communaux - Convention d'occupation précaire

APPROUVÉ

Information: L'ASBL communale «Titres Services» propose deux services : une Centrale de repassage et le service d'Aides ménagères.

Le déficit devenu constant et structurel de l'asbl (plus d'aides à l'emploi, hausse du remboursement des frais de déplacement, indexation salariale,, consommation importante d'électricité) imposait une prise de décision rapide. Solutions: la fermeture de la centrale de repassage et diminuer le loyer en quittant les lieux devenus trop grands, trouver un autre lieu moins coûteux, poursuivre le service de repassage (à domicile) et maintenir le service « aides ménagères ».

Les deux permanentes rejoindront le rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel de ville.

Les anciens locaux seront occupés par l'asbl Clairval (extension de l'épicerie sociale).

Points n° 15 et 16 - VOIRIES AGRICOLES 2016 - WERIS et Hottemme.
Cahiers des charges adaptés législation marchés publics. Approbation des conditions et du mode de passation.

REFUSÉ

Information :

Coût pour Wéris : 157.115,00 € HTVA (190.109,15 €, 21% TVAC -32.994,15 € TVA cocontractant). - Subvention de la Wallonie : 60 %. En béton.

Coût pour Hotemme : 172.215,06 € HTVA (208.380,22 €, 21% TVAC - 36.165,16 € TVA cocontractant) - Subvention de la Wallonie : 60 %. En béton.

Question : pourquoi ne pas en faire des voiries agricoles non bétonnées, en gravier de plusieurs couches de granulats différentes? Avantages: moins cher, durable, perméable. Cette voirie agricole existe telle quelle depuis toujours, sans souci pour le tourisme ni pour les activités agricoles.

Réponse : le béton est durable.

Réflexion : aucune remise en question du bétonnage de nos campagnes. Ces projets cachent aussi des circuits touristiques non dits. Ces dépenses inutiles pourraient permettre une autre politique de mobilité dans la commune. Coût total ici: 329.330 € !



Point n° 19 - Aménagement du bâtiment des Pères Oblats. Crèche Maison de l'Enfance. Approbation des conditions et du mode de passation.

APPROUVÉ

Information :

- Coût : 2.119.410,73 € HTVA (2.564.486,98 €, 21% TVAC - 445.076,25 € TVA cocontractant). Subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles . 277.810 €

Projet : Après le départ de la Congrégation missionnaire des Pères Oblats, la commune décide de racheter le bâtiment emblématique et son vaste parc, au centre de Barvaux. Trois phases de travaux ont été prévues :

- 1) Partie droite du bâtiment (rez) : création d'une crèche « Les Tamarins » (opérationnel - 24 lits)
- 2) Partie gauche Transformation du bâtiment (rez) pour y transférer les crèches (28 lits) « Les Libellules » et L'Alouette (actuellement installés à la MCAE - Maison communale d'Accueil de l'Enfance, à côté de l'Hôtel de ville) et y créer 7 nouveaux lits (= 35 lits) + local consultation ONE - **C'est l'objet du présent vote.**
- 3) Transformation importante des deux étages pour y accueillir les services du CPAS (actuellement situés à Bomal).

Aspects agréables :

- ✓ nouvelle crèche MCEA: 4 petits patios, local accueil parents, carré 22 X 22, toit plat avec amenée (canon) à lumière.
- ✓ étages CPAS : regroupement sur un seul site, bureaux de dimensions différentes, accès sécurisé: dès le rez, à chaque étage, couloirs fermés, ouverture avec badges, quelques bureaux avec échappatoire, 2 salles d'attente pour publics différents (près de l'escalier)

Problèmes soulevés lors de la présentation les plans finaux des projets avant le Conseil, en présence du personnel des crèches et du CPAS:

- ✓ nécessité de trois entrées à fonction spécifique : une pour chaque crèche (gauche et droite, dont une commune avec l'ONE), et une commune pour le personnel et les visiteurs CPAS. But : éviter que les visiteurs CPAS ne croisent les parents et les enfants. Solution à trouver (des suggestions ont été faites en séance)
- ✓ délais de travaux très courts : les travaux doivent être terminés pour mars 2026 (subventions Wallonie-UE). Permis déjà délivrés
- ✓ réfectoire prévu pour 22 personnes, mais pas de salle de réunion pour 30 personnes.
- ✓ nécessité d'un lieu de stockage pour aliments secs (colis d'urgence) : Idéal : à prévoir au rez.
- ✓ Lieu d'archives : dossiers vivants : dans les bureaux. Impossible d'y garder des archives dormantes (pendant 20/30 ans) pour des raisons de stabilité du bâtiment.. Un autre lieu devra être trouvé (ancienne poste ?)

Point n°17 - PIWACY2020-2021. Aménagement d'une piste cyclable route Bomal > Izier. Approbation des conditions et du mode de passation.

APPROUVÉ

- Subvention de la Wallonie : appel à projet de 300.000 €

Information :

Coût : 593.287,90 € HTVA (717.878,36 €, 21% TVAC - 124.590,46 € TVA cocontractant) – béton ocre, avec pose de drain dans le fossé. Délai court : obligation de terminer le projet pour fin décembre 2024.

Première réalisation concrète du Plan vélo : relier les villages à la dorsale cycliste communale (Ravel de Bomal à Durbuy puis Plain de Holset) soutenue par Écolo Durbuy.

Premier tronçon : Bomal > Immeuble Saint Rahy (sens vers Izier, sur la droite).
Le second tronçon jusqu'à l'entrée d'Izier devra ensuite être réalisé ensuite.

Question : le Plan vélo a été réalisé sous forme d'un audit cycliste par une société de consultance spécialisée. Quand sera-t-il présenté à la Commission Communale vélo ?

Réponse du collège : il ignorait que l'audit était fait. Présentation sous peu.



Point N° 18 - PIC2022-2024 Vieux Mayeur. Approbation des conditions et du mode de passation.

APPROUVÉ

Information: Coût: 323.278,74 € HTVA (391.167,28 €, 21% TVAC (67.888,54 € TVA cocontractant). Route partagée sans trottoirs, mise à sens unique dans le sens de la montée. Filet d'eau central.

Point n° 29 -Service Patrimoine. Retrait de la décision octroyant un droit de superficie à Prima house.

APPROUVÉ

Voté à l'unanimité. Retrait vu le risque de recours devant le Conseil d'État pour illégalité (la commune n'a pas fait de publicité pour la vente)

**Eric Jurdant
Conseiller communal.**